

sainte Vierge, qui est la ressource de la Maison; sa protection ne vous manquera jamais. »

Une autre fois, il dit au frère Stanislas, qui ne le quittait presque pas : « Mon bon frère, je vous donne beaucoup de peines et je le regrette bien; mais ce qui me console, c'est que Dieu vous rendra au centuple tout ce que vous faites pour moi. Que Dieu est bon de tenir compte de tout ce que l'on fait pour le prochain et d'en donner lui-même la récompense! Quel puissant motif pour nous de pratiquer la charité et de rendre service à nos frères! Tâchez donc de vous rendre utile aux frères autant que vous le pourrez; je vous recommande surtout d'encourager les novices et de voir souvent les nouveaux venus, afin de les habituer. La vocation à la vie religieuse est une grande grâce; c'est pour cela que le démon fait tant d'efforts pour en dégoûter les jeunes gens, pour leur faire perdre courage, et pour les rejeter dans le monde où il est si difficile de se sauver. »

Cependant l'état du malade empirait tous les jours; il ne pouvait plus rien supporter, pas même les crèmes les plus légères. Un feu dévorant lui consumait les entrailles et les vomissements, devenus plus fréquents, lui procuraient d'horribles souffrances. « Mais, s'écriait quelquefois le bon Père, d'où peut venir tant de pourriture, et qu'est-ce donc qui a pu allumer un si grand feu dans mes entrailles? » Puis il ajoutait aussitôt : *Dieu soit béni! que sa sainte volonté soit faite; ou bien : Mon Dieu, ayez pitié de moi; je vous offre ce que je souffre; donnez-moi votre grâce, puis envoyez-moi toutes les souffrances que vous voudrez.* » L'eau à la glace qu'il prenait par obéissance et l'application de cette glace sur l'estomac lui faisaient seules éprouver quelque soulagement.

Au milieu de ses douleurs, il aurait bien désiré recevoir de nouveau le saint Viatique. « Il y a le temps voulu, disait-il souvent; je pourrais recevoir Notre-Seigneur une seconde fois, si ce n'étaient les vomissements. » Il semblait, en effet, que ces vomissements continuels devaient le priver pour

toujours de cette faveur; mais tout est possible à la foi et à l'amour. Préoccupé sans cesse de la pensée et du désir de la sainte communion, il s'écria à la suite d'une profonde méditation : « Je crois que je vais être exaucé et que mon bon ange m'obtiendra la grâce de recevoir encore une fois Notre-Seigneur; qu'on m'apporte une image de l'ange gardien : je veux demander cette insigne faveur à cet esprit céleste. » L'image ayant été apportée et attachée au rideau du lit, le saint prêtre la regarda fixement; et après avoir prié quelque temps avec une grande ferveur, il sent qu'il est exaucé, et qu'il pourra communier une seconde fois. En effet, les vomissements ayant cessé complètement, il devint calme et tranquille comme s'il n'eût point eu de mal à l'estomac. Après s'être assuré de cet état de tranquillité pendant plus d'une heure : « Je suis exaucé, s'écria-t-il, je puis communier! Priez le père aumônier de m'apporter le bon Dieu. » Il reçut Notre-Seigneur avec les sentiments d'une foi vive, d'une piété tendre et d'une dévotion extraordinaire. Ses regards, ses gestes, sa posture, tout annonçait le profond respect, la confiance sans bornes et l'ardent amour dont il était pénétré. Après la réception du saint Viatique, il recommanda la pratique du silence, comme une chose absolument nécessaire dans une communauté, pour y maintenir le recueillement et l'esprit de prière. Il exhorta encore les frères à fuir la paresse et à s'occuper continuellement, leur assurant qu'à l'heure de la mort ils éprouveraient de grands regrets, s'ils n'avaient pas bien employé le temps.

Il resta ensuite paisible pendant plus d'une heure; enfin, la maladie reprit son cours avec plus de violence que jamais. Mais en recevant le pain des forts, il avait reçu de nouvelles forces et un nouveau courage pour la supporter. Le soir de ce même jour, qui était le dimanche 24 mai, le Révérend Père Colin, supérieur général de la Société, vint à l'Hermitage; M. Mazelier, supérieur des frères de Saint-Paul-Trois-Châteaux, y arriva le lendemain matin. « Ah!

que je suis heureux, s'écria le bon Père, en apprenant leur arrivée, d'être visité et assisté par d'aussi bons prêtres ! » Il s'entretint longtemps avec le Père Colin, lui recommanda ses frères, et, à la fin de l'entretien, il lui demanda, avec une profonde humilité, pardon de tous les manquements qui auraient pu lui échapper. Le Père Colin, extrêmement touché et édifié, lui parla avec une grande affection et l'encouragea beaucoup. La visite de M. Mazelier le réjouit, autant par l'occasion qu'elle lui procurait de l'intéresser aux besoins de ses frères, que pour les consolations qu'il espérait recevoir lui-même des paroles et des prières de ce vénérable ecclésiastique. Dans l'entretien qu'ils eurent tous les deux, le Père Champagnat lui dit : « Je vous recommande mes frères qui sont sujets à la conscription. Et moi, reprit M. Mazelier, je vous prie de ne pas oublier les miens, quand vous serez dans le ciel. » Ils ont tenu tous les deux ce qu'ils s'étaient promis. Le Père Champagnat ne s'est pas contenté de prier pour les frères de l'Instruction chrétienne, il les a adoptés pour ses enfants. M. Mazelier continua à rendre les mêmes services aux frères de Marie, et son estime et son affection pour eux allant toujours croissant, il leur offrit ses propres frères, afin qu'ils ne fissent avec eux qu'une seule et même famille.

La fête de l'Ascension, qu'on célébrait cette même semaine, rappela au Père Champagnat de précieux souvenirs. On sait que c'est le jour de son baptême : aussi il en parla beaucoup et avec de grands sentiments de reconnaissance. Il désirait vivement mourir le jour même de la fête ou dans l'Octave ; « mais, disait-il, dans sa profonde humilité, je crains de tenter Dieu en lui demandant cette grâce. »

L'amour de la pauvreté, l'attachement qu'il avait pour ses frères, et le désir de leur causer moins de peine pour le servir, lui firent naître la pensée de se faire transporter à l'infirmerie. « Mes chers frères, dit-il à ceux qui l'entouraient, j'ai une pensée que je vais vous faire connaître, parce que je

crois qu'elle vient de Dieu. Je désire que vous me portiez à l'infirmerie, afin que j'aie la consolation et le bonheur de mourir dans l'appartement où tant de frères sont morts, et d'où ils sont partis pour le ciel ; d'ailleurs, à l'infirmerie, je donnerai moins d'embarras, on aura moins à courir pour m'apporter ce qui m'est nécessaire ; car, je le vois, on se donne trop de peine pour moi. » Comme il insistait, le frère François lui dit : « Mon Père, je crois que, dans l'état où vous êtes, il ne serait pas prudent de vous faire porter à l'infirmerie. Le bon Dieu veut que vous restiez dans votre chambre ; et puisque telle est sa volonté, il vous donnera également part aux mérites des frères. Quant aux dérangements, il y en a moins à vous servir ici qu'à l'infirmerie, à cause des frères qui y couchent, et que cela pourrait gêner. — C'est vrai, dit le bon Père. Eh bien ! comme vous voudrez. Mais, ajouta-t-il, puisque je ne puis pas aller à l'infirmerie, qu'on me mette du moins sur un lit de fer. » On s'empressa de lui en apporter un, d'abord pour répondre à son désir, et ensuite parce que ce lit était nécessaire pour le changer au besoin. Il était sur ce modeste lit quand il rendit le dernier soupir.

Ses souffrances allaient toujours croissant ; elles étaient les mêmes, quelque position qu'il prît, et rien ne lui apportait du soulagement. Ainsi s'accomplissait ce qu'il avait dit, à l'ouverture du mois de Marie, que ses souffrances seraient extrêmes à la fin de ce même mois. Toutefois, la grandeur et la vivacité de ses douleurs ne l'empêchaient pas d'être toujours uni à Dieu, de répéter sans cesse des actes d'amour, de confiance et de résignation, de contrition, ou quelques courtes invocations à la sainte Vierge, à saint Joseph, à son Ange gardien et à ses saints patrons. A tout instant, il jetait les yeux sur les images de Jésus, de Marie, de saint Joseph et de l'ange gardien, attachées aux rideaux de son lit, ou bien il prenait sa croix de profession et la baisait avec une grande dévotion. Il voulait toujours avoir cette croix sur la couver-

ture de son lit, afin de pouvoir la presser souvent sur ses lèvres : on le voyait à tout moment sortir les bras pour la chercher, la prendre et la baiser.

Le lundi, 1^{er} juin, M. du Treuil, curé de Saint-Pierre, de Saint-Chamond, vint le voir ; et comme il se penchait sur son lit pour l'embrasser, le bon Père s'écria : « Oh ! Monsieur le curé, m'embrasser dans l'état où vous me voyez ! J'en suis confus. » Le vénérable curé fut extrêmement touché et édifié de son humilité et de sa résignation ; il lui adressa quelques paroles très affectueuses et bien propres à nourrir sa confiance en Jésus et en Marie. « Notre-Seigneur, ajoutait-il en finissant, viendra encore vous visiter et vous fortifier. — Je désirerais bien le recevoir, lui répondit le bon Père, mais les vomissements ne me le permettent pas. — Non, répliqua M. du Treuil, ils ne sont pas un obstacle à la réception du saint Viatique ; car il suffit que vous soyez tranquille quelques minutes après la communion. » A la suite de ce petit entretien, il s'éleva entre les deux pieux ecclésiastiques une vive contestation d'humilité, chacun demandant à l'autre, avec instances, qu'il le bénît, et alléguant pour cela des raisons en sa faveur. A la fin, les supplications du Père Champagnat l'emportèrent ; M. le curé de Saint-Pierre lui donna sa bénédiction et se retira, après s'être recommandé à ses prières.

Le mardi, il fut visité par plusieurs ecclésiastiques. M. Janvier, curé de Saint-Julien-en-Jarret, avec lequel il était lié depuis longtemps d'une sainte amitié, ne voulut pas le quitter sans avoir reçu sa bénédiction. Le Père Champagnat lui répéta plusieurs fois : « Ah ! si vous saviez combien il fait bon mourir dans la Société de Marie, vous ne balanceriez pas un instant à y entrer. » Après l'avoir béni : « Allons, lui dit-il, il faut vous faire Mariste. Me le promettez-vous ? » Pour ne pas le contrister, disait ensuite le respectable curé, je fus bien obligé de le lui promettre.

Plus il approchait de sa fin, plus sa charité devenait ardente,

plus il désirait de voir Dieu et de le posséder ; ses derniers jours ne furent qu'une suite d'actes d'amour et d'aspirations ferventes à Jésus et à Marie ; il ne pensait qu'au ciel, il ne parlait que du ciel et du bonheur de mourir religieux. « Bientôt, disait-il, je verrai tous ces bons frères qui m'ont précédé, et que je crois tous des saints. — Mon Père, lui dit quelqu'un, que la consolation d'être avec vos frères qui sont dans le ciel ne vous fasse pas oublier ceux qui sont sur la terre ; car maintenant plus que jamais, nous aurons besoin que vous priiez la sainte Vierge pour nous. — Oh ! non, répondit-il, jamais je ne vous oublierai, et si j'ai le bonheur d'être auprès de Marie, je la prierai avec tant d'instances pour tous les frères de l'Institut, que je ne la quitterai pas qu'elle ne leur ait obtenu miséricorde ; et j'ai cette confiance, ajoutait-il, que tous ceux qui persévéreront dans leur vocation et qui auront de la dévotion pour cette bonne Mère, parviendront au salut. Oh ! que je suis heureux, répétait-il souvent, de mourir dans la Société de Marie ! » Puis il se répandait en sentiments affectueux de reconnaissance pour une telle grâce.

Mourir religieux est, en effet, une grande faveur. C'est, au sentiment des saints, une marque de prédestination. La raison qu'en donne saint Bernard, c'est qu'il est très difficile qu'un religieux persévère dans sa vocation jusqu'à la mort, s'il n'est du nombre des élus. Le sentiment du Père Champagnat sur le bonheur de mourir religieux ne lui est pas particulier : un grand nombre de saints religieux l'ont eu et l'ont manifesté à la dernière heure. « Ce qui fut toujours l'objet de mes plus ardents désirs, disait le grand saint Thomas d'Aquin sur son lit de mort, fait maintenant celui de ma plus vive reconnaissance. Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir conservé dans l'état religieux et de me faire la grâce d'y mourir. Cette faveur est une des plus grandes que vous m'avez faites : elle me comble de joie, et je ressens déjà un bonheur sans mélange. »

Le jeudi, 4 juin, le bon Père désirait ardemment de rece-

voir une dernière fois Notre-Seigneur, et, se rappelant les paroles de M. le curé de Saint-Pierre, il avait une ferme confiance que Dieu lui accorderait cette grâce, qu'il demandait avec une grande ferveur par l'intercession de saint Joseph. Elle lui fut en effet accordée. Les vomissements étant devenus moins fréquents, on lui apporta le saint Viatique. Le vendredi, ses souffrances furent extrêmes. Le feu intérieur qui le dévorait et les vomissements lui causaient des douleurs si grandes, qu'il s'évanouit plusieurs fois. Le médecin était étonné qu'un état si désespéré et si grave se prolongeât si longtemps : « Je ne sais vraiment pas, disait-il, ce qui peut le soutenir et l'empêcher de mourir. » Il y avait déjà dix jours qu'il avait dit qu'il ne passerait pas vingt-quatre heures. Au milieu de ce long martyre, le pieux Fondateur continuait ses entretiens avec Dieu, promenait sans cesse ses regards sur les images de Jésus, de Marie, de saint Joseph, et, ne pouvant plus prononcer leurs saints noms, il les saluait avec la main qu'on lui soutenait et que l'on présentait devant chacune d'elles. Enfin, le vendredi au soir, on s'aperçut qu'il était à l'extrémité. Un bon nombre de frères priaient dans sa chambre avec une grande ferveur, et voulaient y passer la nuit pour avoir la consolation de recevoir sa bénédiction et de le voir mourir; mais il ne le voulut pas, et il eut encore assez de force pour les engager à aller se reposer. Il ne resta avec lui que le frère Hippolyte et le frère Jérôme. Pendant la nuit, il continua ses aspirations *Jésus! Marie! Joseph!* Vers les deux heures et demie, il dit aux frères qui étaient près de lui : « Mes frères, votre lampe s'éteint. — Pardonnez-moi, mon Père, lui répondit l'un d'eux, la lampe est en très bon état. — Pourtant je ne la vois plus, approchez-la donc. » Un des frères apporta la lampe; mais le bon Père ne put la voir. « Ah! dit-il alors d'une voix mourante, je comprends que c'est ma vue qui s'en va; mon heure est venue, Dieu en soit béni! » Puis il murmura encore quelques prières. Peu après il entra en agonie. Elle dura près d'une heure; mais elle fut

douce et paisible. Les vomissements avaient cessé, la nature était entièrement épuisée. A quatre heures vingt minutes, la respiration devint plus lente, plus difficile, et elle n'arrivait plus que par intervalles. La communauté se trouvait alors à la chapelle pour le chant du *Salve Regina*. On fit aussitôt commencer les litanies de la sainte Vierge, et, pendant qu'on les récitait, le pieux Fondateur s'endormit paisiblement dans le Seigneur. C'était un samedi, 6 juin, veille de la Pentecôte. Il avait dit plusieurs fois pendant sa maladie : « Je désirerais bien mourir un samedi; mais je ne mérite pas cette grâce, que j'espère pourtant de la bonté de Marie. » Non seulement elle lui fut accordée, mais il lui fut encore donné de mourir à l'heure que, depuis plus de trente ans, il consacrait à la méditation et à l'union avec Dieu. C'est au moment de la prière et à la suite du chant du *Salve Regina*, que la Mère de miséricorde l'a fait passer de l'exil à la patrie, et lui a montré Jésus, le fruit béni de son sein virginal.

Cette mort plongea la communauté dans une profonde douleur; mais les longues souffrances du bon Père avaient tellement préparé les frères à ce douloureux sacrifice, et d'ailleurs ils étaient si persuadés de sa sainteté, que le sentiment de la douleur était tempéré par l'entière conviction où chacun était que ses souffrances avaient été changées en un poids immense de gloire. Après sa mort, on le fit raser et laver; on le revêtit de l'habit ecclésiastique, d'un rochet et d'une étole; on lui mit à la main sa croix de profession, et on le laissa ainsi exposé, assis sur un fauteuil, dans sa chambre même. A côté de lui était une petite table sur laquelle on avait placé son bréviaire, son bonnet carré et les images de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge avec deux cierges allumés. Il était extrêmement pâle, mais nullement défiguré; son visage avait conservé ces traits mâles, cet air de bonté et de dignité qui lui donnait pendant sa vie tant d'ascendant sur les esprits et qui lui gagnait les cœurs. Au près

de lui on n'éprouvait aucun sentiment pénible ; au contraire, on se trouvait à l'aise ; on aimait à le regarder et à lui baiser les pieds. Les frères vinrent les uns après les autres contempler avec amour et avec confiance les restes chéris de leur tendre Père. Ils se relevaient six à six pour dire, auprès de son corps, l'office des morts et le chapelet. Dans les intervalles des exercices tous y passaient et repassaient plusieurs fois. Le jour même de sa mort, son portrait fut tiré par un peintre que l'on fit venir exprès. Le dimanche au soir, le corps, revêtu de l'habit ecclésiastique, fut mis dans une bière de plomb revêtue d'un fort cercueil en bois dur. Le corps était encore parfaitement flexible. Avant de fermer le cercueil de plomb, on y inséra, en présence du Père Matricon, aumônier, et des frères François, Jean-Marie, Louis et Stanislas, une plaque de même métal en forme de cœur, sur laquelle sont écrits ces mots :

OSSA M.-J.-B. CHAMPAGNAT 1840.

La nouvelle de la mort du Père Champagnat se répandit promptement dans tout le pays et y causa un deuil universel. Un grand concours de peuple se fit à l'Hermitage le lundi de la Pentecôte, 8 juin 1840, jour des funérailles. Le clergé des paroisses voisines et plusieurs membres des principales familles de Saint-Chamond étaient accourus avec empressement en témoignage de leur vénération pour le saint Fondateur et de leur sympathie pour son œuvre. La Société de Marie s'était fait représenter aussi aux obsèques de l'un de ses plus dignes enfants. La cérémonie funèbre fut présidée par M. Thiollière du Treuil, curé de Saint-Pierre de Saint-Chamond. Toute la communauté des frères, plongée dans la douleur, mêlait ses larmes aux prières qu'elle adressait à Dieu pour celui qu'elle vénérât et aimait comme un père. Les chants de la sainte messe furent exécutés par les ecclésiastiques et les notables présents.

Après la messe, tous se rendirent processionnellement au

cimetière. Les frères profès se relevaient successivement pour porter le corps ; il fut déposé avec les cérémonies ordinaires dans le tombeau qui lui avait été préparé. La procession retourna ensuite en silence à la chapelle ; le procès-verbal de l'inhumation fut dressé immédiatement et signé du clergé séculier, des pères maristes, des notables de Saint-Chamond et des principaux frères.

Le lecteur nous saura gré de lui faire connaître le lieu où ont reposé pendant cinquante ans les restes vénérés du serviteur de Dieu. Rien de plus pittoresque, de plus frais, de plus gracieux que la situation de l'Hermitage et en particulier de son cimetière. Le site ne serait certainement pas déplacé dans un beau paysage alpestre. Les eaux limpides du Gier, descendues par plusieurs chutes successives des sommets du mont Pilat dans des ravins profonds, traversent, en arrivant à l'Hermitage, une vallée assez large pour faire place à un beau jardin et à de verdoyantes prairies : un rocher escarpé ferme l'entrée de cette vallée, où il ne laisse qu'un passage étroit au lit du torrent. C'est sur ce rocher que s'élève le cimetière des Petits-Frères de Marie, surplombant d'un côté la rivière ; de l'autre, dominé par un bois champêtre qui ombre les flancs de la colline. C'est dans ce cimetière qu'un modeste monument en pierre, surmonté d'une croix, a recouvert les restes mortels du fondateur des Petits-Frères de Marie jusqu'au 12 du mois d'octobre 1889.